

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Secrétariat :

Service des activités scolaires et parascolaires

Route du Bois 6 – Case postale 136

1024 Ecublens VD

Tél : 021 695 33 96

e-mail : axel.noverraz@ecublens.ch

PROCES-VERBAL

Séance du Conseil d'Établissement (CET) d'Ecublens du mardi 17 mai 2022 à 19h00

Ecoles d'Ecublens - Bâtiment Mercure - Salle audiovisuelle (AVI)

Route du Bois 6 - Ecublens

<u>Présents :</u>	Mme Pascale Mme Christine Mme Alice	MANZINI GABRIEL KRUG	Présidente et conseillère municipale Conseillère communale Conseillère communale
	Mme Magali Mme Marina Mme Tiphaine	JUNOD BURDET PEPPICELLI	Doyenne Enseignante Enseignante
	Mme Sheena Mme Isaline Mme Catherine Mme Valérie	ARBOR MATTHEY-JUNOD SCHLEGEL REY DEILLON BESSON	Parents Parents Parents Parents
	M. Jean-Pierre M. Tony M. Ruben M. Thomas	GENDREAU-HETU MANIERE SEGOVIA COLAU	CIESE Union des sociétés locales APE Conseil des jeunes
<u>Excusés :</u>	M. Frédéric M. Jean	DUFOUR ROCHAT	Directeur des écoles Conseiller communal
<u>Procès-verbal :</u>	M. Axel	NOVERRAZ	Secrétaire

Mme Manzini remercie les membres pour leur présence. Elle excuse M. Dufour et M. Jean Rochat.

1) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que proposé à l'unanimité.

2) Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2022

Mme Schlegel Rey demande une précision au point 4, avant dernier paragraphe, concernant les multiniveaux des 9^{èmes}. **Mme Junod** explique que désormais les enfants restent rassemblés mais l'enseignant s'adapte aux différents niveaux au sein d'une même classe.

3) Information de la Direction des écoles

Mme Junod explique qu'il y a des difficultés d'horaire à Ecublens, principalement pour l'horaire du matin à 7h30, qu'elle juge trop tôt pour les enfants.

La priorité serait de faire un groupe de travail avec un représentant des parents, une personne de la municipalité et une personne de la direction des écoles pour réfléchir sur les horaires.

Mme Arbor et **Mme Schlegel Rey** se proposent pour participer à ce groupe.

Mme Junod explique que le conseil de direction a prêté une attention particulière aux parents qui ont plusieurs enfants afin que la coordination des horaires soit plus simple. Pour les primaires, ce changement d'horaire rentrera en vigueur dès la rentrée 2022-2023.

Mme Peppicelli précise que les enfants de 2p et 3p augmentent les périodes depuis le début de l'année scolaire.

Les 1P sont très fatigués lorsqu'ils font toute une matinée de 8h15 à 11h50.

Mme Schlegel Rey demande si pour les trajets à la piscine ou à la gym les enfants seront impactés.

Mme Peppicelli répond qu'il y a assez de temps de battement pour faire les trajets ou pour se changer. Historiquement, ces horaires auraient été pensés pour les APEMS et UAPE.

Mme Manzini aimerait un tableau avec les horaires pour mieux comprendre ces changements.

Mme Junod annonce que le 24 mai une journée sera organisée sur la méthode de préoccupation partagée qui sera suivie par les enseignants.

Mme Junod explique qu'il y a une collaboration qui va être faite avec l'adjutant Chapuis pour ajuster les interventions et la collaboration avec les écoles. Cette mise en place a pour but que le rôle de l'école ne soit pas de prendre en charge les comportements des enfants outrepassant la loi.

Mme Junod rappelle que le samedi 20 mai les écoles vont participer à la fête multiculturelle avec les enseignantes de français intensifs.

Mme Junod explique que les promotions vont un peu changer. Les écoles vont utiliser l'infrastructure de Destiny pour faire les promotions sous la tente.

M. Noverraz explique qu'un groupe SESAM (Soutien aux Établissements Scolaires lors de situations de suspicions d'Abus sexuels ou de Maltraitements d'Élèves) a été mis en place pour gérer les situations problématiques d'urgences.

Mme Manzini explique que **M. Léchenne** a quitté ses fonctions pour relever un nouveau défi et que le conseil d'établissement le remercie pour son travail au sein de la Commune.

Mme Junod explique que quelqu'un l'a approchée pour avoir le label « Eco-Schools » qui demande 7 étapes à passer. Chaque année, il faut refaire le Label. L'école est accompagnée et formée pour ces démarches.

4) Informations groupe de travail (GT)

Mme Arbor et **Mme Schlegel Rey** se proposent ainsi que **Mme Manzini**.

Le vendredi 19 mai le groupe de travail sur la mobilité va se rencontrer.

5) Information sur les fêtes de fin d'année scolaire

Mme Shlegel Rey explique le trajet du cortège. Il va commencer plus tard que les années précédentes pour que les enfants soient pris en charge directement au sein des APEMS.

Mme Junod explique que sur chacun des t-shirts figurera un logo avec le centre des jeunes. M. Fuchs va organiser l'installation des barrières.

Mme Junod dit qu'il y aura un drone pour pouvoir filmer des plans d'ensemble du cortège

Mme Manzini explique qu'ils refont le film d'Écublens et que des professionnels pourraient profiter de l'occasion pour filmer.

M. Manière dit qu'il est habilité à piloter les drones si besoin.

Mme Peppicelli demande s'il y aura des châteaux gonflables, **Mme Shlegel Rey** confirme qu'il y en aura vers le skate-park.

Mme Junod explique le déroulement global de cette journée spéciale.

6) Divers – Propositions individuelles

Mme Mathey Junod explique que la conférence donnée par le Dr Frenk était très intéressante.

M. Segovia confirme également. Celle de Mmes Dayer et Lugon l'étaient tout autant. Il a été étonné qu'aussi peu de monde ait fait le déplacement (environ une vingtaine de personnes) mais les discussions étaient très riches avec beaucoup d'interactivités.

Mme Junod rappelle que pour une conférence il faut s'y prendre 3-4 mois à l'avance.

M. Segovia rend attentif à la problématique des écrans. **Mme Junod** explique qu'à l'école il y a l'éducation numérique qui permet de former les enfants à une bonne pratique de l'utilisation des écrans. Elle rappelle également que les parents ont une grande responsabilité sur cette question.

M. Gendreau Hetu demande davantage d'informations sur le temps de formation. Les deux enseignantes concernées évaluent à plusieurs jours de formation plus un suivi d'environ une ou deux périodes par semaine. Les formations se concentrent sur les objets connectés et non-connectés. Pour les 1P à 4P c'est principalement sur les objets non-connectés.

M. Segovia remercie tous les partenaires qui ont participé à la distribution des parents pour les différentes conférences.

Mme Peppicelli dit qu'il faudrait avoir une réflexion pour comprendre comment toucher les parents pour optimiser leurs connaissances de l'APE, qu'ils soient au courant de son utilité.

Mme Junod explique que l'utilisation des flyers n'est pas le meilleur canal de communication.

Mme Peppicelli propose de faire un groupe de travail l'année prochaine sur cette question de « comment amener les parents à avoir accès à ce genre de prestation ».

Mme Peppicelli propose de réfléchir à un système de garde durant les conférences pour faciliter cet aspect aux parents.

M. Manière explique qu'il est membre de l'Open Sunday. Il explique que sur la fin 2021 il y avait beaucoup de jeunes mais à la reprise en janvier il y'en avait moins. Il demande si cela serait possible de mettre des affiches de l'Open Sunday aux écoles. Les membres du Conseil d'établissement saluent l'idée qu'il trouve très bonne. Cette décision est acceptée par tous les membres.

M. Colau rappelle que les grands (14-16 ans) peuvent devenir coach avec une formation offerte à la salle de Gym. Le junior coach peut gagner un peu plus s'il fait plusieurs saisons (Fr 20.- junior coach / Fr 40.- junior sénior coach / Fr 80.- sénior coach).

Séance levée à 20h00

Prochaine séance : 08 novembre 2022 à 19h00 – Salle AVI – Collège du Pontet

Ecublens, le 17 mai 2022/AN

Le Secrétaire :



A. Noverraz